



World Library and Information Congress: 70th IFLA General Conference and Council

22-27 August 2004
Buenos Aires, Argentina

Programme: <http://www.ifla.org/IV/ifla70/prog04.htm>

Code Number: 105-F
Meeting: 75. National Libraries
Simultaneous Interpretation: -

Rendre le patrimoine documentaire accessible aux écoles

Marianne McLean

Agente principale de la planification et politiques
Bibliothèque et Archives Canada
Ottawa, Canada

Résumé :

Bibliothèque et Archives Canada commence à élaborer un programme complémentaire d'apprentissage virtuel et réel dont le but est de rendre les collections de bibliothèques et d'archives accessibles aux écoles. Le programme sera axé principalement sur des sources primaires sélectionnées en fonction de leur contenu motivant et de leur pertinence par rapport au curriculum des établissements d'enseignement. Bibliothèque et Archives Canada travaillera de concert avec des bibliothèques, des centres d'archives et des établissements d'enseignement afin de bâtir une banque virtuelle de sources primaires et de ressources éducatives connexes, et, lorsque cela est possible, de donner accès aux originaux dans des institutions locales.

Il me fait grand plaisir de m'adresser à vous au nom de Bibliothèque et Archives Canada. En mai 2004, le gouvernement canadien a créé notre nouvelle institution à partir de ce qui était autrefois la Bibliothèque nationale du Canada et les Archives nationales du Canada. Notre ambitieux objectif ne se limite pas simplement à fusionner les deux institutions; nous voulons créer une nouvelle institution du savoir. La pierre angulaire d'une telle transformation doit être l'innovation, et sa force motrice, un engagement à répondre aux besoins des Canadiens et des Canadiennes. Pour Bibliothèque et Archives Canada, la priorité est de rendre nos ressources accessibles, et de les voir utilisées et comprises. Les avantages sans cesse croissants que le

monde de l'information numérisée offre au ^{xxi}^e siècle seront les fondements de notre nouvelle institution. Nous avons l'intention de travailler de concert avec les milieux des bibliothèques et des archives, ainsi qu'avec d'autres parties intéressées afin de bâtir et de faire connaître une collection nationale de patrimoine documentaire. Ce qui est le plus important, Bibliothèque et Archives Canada sera une destination d'apprentissage qui aidera les Canadiens et les Canadiennes à mieux comprendre la culture et le patrimoine de leur pays.

Un des aspects clés de ce projet d'apprentissage sera un programme visant à rendre la collection nationale accessible à des fins d'enseignement dans les écoles primaires et secondaires (c'est-à-dire pour les élèves de 5 à 17 ans). La mise sur pied de ce genre de programme exige au départ une transformation car la Bibliothèque nationale et les Archives nationales n'offraient pas beaucoup de services aux écoles. Dans un sens, cette absence de participation dans le domaine de l'éducation reflétait les réalités constitutionnelles canadiennes. Au Canada, la constitution confie la responsabilité des questions d'éducation aux dix gouvernements provinciaux et aux trois gouvernements territoriaux. En plus de limiter la participation du gouvernement fédéral en matière d'éducation, cette juridiction exclusive complique tous les efforts visant à élaborer des ressources pour les écoles puisqu'il y a eu treize programmes d'études relativement distincts. Au cours des dernières années, certaines initiatives stratégiques fédérales ciblant les jeunes ont encouragé la Bibliothèque nationale et les Archives nationales à commencer à produire des ressources d'apprentissage virtuelles. Ce sont toutefois deux facteurs qui nous ont vraiment poussés à cibler l'apprentissage dans les écoles : notre désir de rendre le patrimoine documentaire vastement accessible, et notre conviction que si nous voulons atteindre les jeunes, les éducateurs sont nos meilleurs alliés.

En cherchant à rendre le patrimoine documentaire accessible aux écoles, Bibliothèque et Archives Canada se heurte à des défis de structure et d'environnement. Tout d'abord, nous devons composer avec la division constitutionnelle des pouvoirs : nous reconnaissons naturellement que le domaine de l'éducation relève des provinces et nous espérons collaborer avec les ministères et les enseignants à la création de ressources pour les écoles. En deuxième lieu, le Canada est un pays très vaste, et sa population est dispersée dans des villes séparées par 5 000 kilomètres entre l'Atlantique et le Pacifique; entre les villes se trouvent des petites communautés rurales qui s'étendent vers le nord à 2 000 kilomètres. Il va de soi que des étudiants du nord du Manitoba, d'Halifax sur l'Atlantique, ou de Calgary au pied des Rocheuses ne peuvent avoir physiquement accès au personnel et aux ressources de Bibliothèque et Archives Canada installés à Ottawa. Troisièmement, il y a deux langues officielles au Canada, l'anglais et le français; la loi exige que les institutions fédérales offrent un service équivalent dans les deux langues et qu'elles publient dans les deux langues. En outre, les collectivités autochtones s'efforcent de plus en plus d'intégrer la transmission de leur mémoire et de leur langue aux programmes d'études. Enfin, les intérêts de la génération Internet, qui tient pour acquis l'accès virtuel à l'information et les outils interactifs pour y accéder, forcent les institutions culturelles à adopter des approches novatrices à l'élaboration des ressources d'apprentissage.

Nous croyons que nous sommes sur la bonne route et que la stratégie de développement proposée pour notre programme d'apprentissage nous permettra de répondre à ces défis complexes. Pour ce faire, nous avons adopté cinq éléments stratégiques distincts que je vais énumérer et expliquer tour à tour avec plus de détails. Premièrement, les produits et services offerts aux écoles seront basés sur notre collection de patrimoine documentaire et sur les connaissances de notre personnel, des connaissances que nos employés tirent de la collection et qui les aident à l'enrichir. Deuxièmement, nous allons sélectionner des éléments importants de cette collection — des sources primaires — et les rendre accessibles aux écoles de deux façons : directement et par le biais de ressources éducatives. Troisièmement, nous allons conceptualiser et livrer un programme virtuel et physique complémentaire et sans coupure. Quatrièmement, nous allons offrir un accès global à des sources primaires qui auront été choisies parmi diverses institutions canadiennes en raison de leur pertinence par rapport à l'éducation. Cinquièmement, nous allons travailler de concert avec des enseignants de tous les niveaux à élaborer des ressources éducatives et à promouvoir leur utilisation dans la salle de classe.

Le premier élément stratégique du programme d'apprentissage de Bibliothèque et Archives Canada repose sur une ferme conviction que nos collections et l'expertise de notre personnel sont les plus importants atouts que nous pouvons offrir aux écoles. De nombreux autres organismes utilisent nos collections, évidemment, pour créer des ressources éducatives virtuelles et publiées, mais ce sont nous qui avons l'accès le plus direct à nos collections de bibliothèques et d'archives, et ce sont nous qui les connaissons le mieux. Au fond, c'est ce qui nous donne une longueur d'avance.

C'est à l'occasion d'une consultation nationale d'éducateurs tenue en 2003 qu'est ressortie l'importance de nos collections pour les enseignants et enseignantes. Nous avons étalé sur sept grandes tables nos sources primaires les plus intéressantes et avons invité trente-cinq enseignants du primaire et du secondaire, des représentants de ministères et des membres de facultés d'éducation à venir explorer ce contenu extraordinaire. Ils ont pu écouter l'enregistrement audio d'une personne qui décrivait une inspection à Buchenwald en avril 1945; ils ont lu le journal intime, illustré de dessins, tenu par une fillette de treize ans en Angleterre et au Canada en 1838; et ils ont pu admirer le détail d'une carte dessinée à partir des connaissances qu'avaient les Autochtones du nord de l'Alberta. Nous avons exposé des publications gouvernementales, des lettres, des tableaux, des affiches, de la musique, des journaux et des albums photo; tous ces objets racontaient de façon directe et captivante l'histoire du Canada et l'expérience des Canadiens et des Canadiennes. Celles et ceux d'entre nous qui travaillons tous les jours avec les collections ont été encouragés de constater la réaction émotive et l'enchantement des éducateurs devant ces objets. Ce qui nous a fait encore plus plaisir, c'est d'apprendre que tous les éducateurs qui participaient à la consultation s'entendaient pour conclure que l'une de leurs priorités en tant qu'éducateurs était l'accès direct à ce genre de ressources.

Dans le cadre du deuxième élément stratégique, nous nous proposons de mettre sur pied une banque virtuelle, que nous avons appelée « La Toile des sources », et qui contient des sources primaires sélectionnées en fonction de leur riche contenu et de leur

pertinence par rapport aux programmes d'études. Nous avons donné la définition suivante, assez large, à l'expression « sources primaires » : « des échos de moments du passé, des voix qui racontent les idées, les gestes, les émotions et les opinions des gens qui vivaient à l'époque où la source primaire a été créée ». Cette définition s'applique tout aussi bien au matériel de bibliothèque qu'aux documents d'archives. Grâce à la Toile des sources, les éducateurs auront un accès direct à des sources primaires, comme ils l'avaient demandé lors de notre consultation. En outre, de concert avec les éducateurs, nous mettons sur pied des ressources éducatives virtuelles qui intègrent les sources primaires qui se trouvent dans la banque virtuelle. La Toile des sources a un avantage stratégique : elle rend le contenu accessible selon une structure qui permet de le recibler facilement. N'importe qui — que ce soit notre personnel, un ministère de l'éducation ou un éducateur — peut choisir dans la Toile des sources du matériel pour lequel les droits d'auteur ont été acquis et s'en servir dans un plan de leçon ou l'intégrer à un produit Web. Des sources primaires bien choisies peuvent être utilisées de plusieurs façons différentes. Et lorsque l'un des treize programmes d'études canadiens est modifié, les ressources éducatives périmées peuvent être mises de côté; toutefois, les sources primaires qu'elles contiennent peuvent être reciblées et servir de nouveau.

Cet accès direct à des sources primaires bien choisies reflète les tendances récentes en matière de pédagogie. À la base, la plupart des ministères de l'éducation au Canada exigent que les élèves se servent de sources primaires dans le cadre de leur programme d'études. Plus important encore, les ministères de l'éducation exigent maintenant que les éducateurs explorent des perspectives différentes des événements, y compris des comparaisons entre les régions, et qu'ils veillent à ce que les élèves n'entendent pas seulement une voix, mais plusieurs, lorsqu'on leur enseigne l'histoire du présent et celle du passé. Les sources primaires constituent un moyen idéal d'atteindre cet objectif et du même coup elles donnent aux élèves l'occasion d'utiliser les habiletés avancées de la pensée prônées par les théories éducatives modernes. Ce qui est plus important encore, à la lumière des tendances pédagogiques actuelles qui proposent de « faire de l'histoire » au lieu d'« apprendre l'histoire », une banque virtuelle de sources primaires comme la Toile des sources arrive juste au bon moment.

La création d'un seul et unique programme complémentaire d'apprentissage virtuel et réel, voilà le troisième élément stratégique adopté par Bibliothèque et Archives Canada. D'une part, les ressources basées sur le Web constituent pour notre institution la seule façon de servir la population canadienne dispersée sur notre vaste territoire. De plus, puisque les sources primaires sont souvent des pièces uniques ou rares, trop fragiles ou trop précieuses pour être transportées, le fait de les rendre accessibles en ligne augmente considérablement leur accessibilité. D'autre part, ce qu'un élève pourrait apprendre et comprendre en prenant une lettre dans ses mains ou en examinant une esquisse originale est tout à fait extraordinaire. Les éducateurs nous ont dit bien clairement qu'ils voulaient que leurs élèves aient la chance de toucher à des objets créés trente ans ou cent ans avant leur naissance, parce que l'objet même a le pouvoir de leur faire comprendre instantanément la différence et la réalité du passé. Par conséquent, nous nous efforcerons de travailler avec nos partenaires des bibliothèques et des établissements d'archives de toutes les régions du Canada à ouvrir nos propres

collections et d'autres collections spéciales aux chercheurs étudiants, tout en continuant d'utiliser Internet pour rendre des objets et des documents qui sont conservés dans une certaine région accessibles à d'autres régions éloignées.

Une collaboration avec d'autres institutions afin d'offrir un accès global au patrimoine documentaire du Canada constitue le quatrième élément stratégique du programme d'éducation de Bibliothèque et Archives Canada. À elles seules, nos collections renferment des ressources documentaires extraordinaires; elles sont très impressionnantes au niveau national, mais aussi très souvent pertinentes pour des particuliers ou des collectivités. Pourtant, nous ne possédons les sources primaires les plus fascinantes pour chaque période, chaque région ou chaque sujet lié à l'étude du Canada. Des institutions locales, provinciales, universitaires et des établissements spécialisés possèdent des collections qui viennent compléter les nôtres. Par conséquent, nous proposons que la Toile des sources devienne le point d'accès central pour les sources primaires sélectionnées à des fins éducatives. Des documents de bibliothèques et des documents d'archives conservés dans toutes les régions du Canada seront accessibles sur le site de la Toile des sources.

Des partenariats avec les éducateurs constituent le cinquième élément stratégique qui sous-tend notre programme. Bibliothèque et Archives Canada ne possède pas — et ne serait pas en mesure d'acquérir — l'expertise pédagogique requise pour élaborer un ensemble exhaustif de ressources éducatives. Et même si nous ne tenons pas compte du facteur capacité, la réalité constitutionnelle demeure : les gouvernements provinciaux sont mal à l'aise lorsque le fédéral vient s'intéresser aux questions d'éducation, même s'il s'agit simplement de créer des produits éducatifs. Nous avons donc l'intention de collaborer étroitement avec des éducateurs individuels, des commissions scolaires locales, des ministères de l'éducation, et avec le Conseil national des ministres de l'Éducation. Notre force nous vient de nos collections et de nos experts qui sont en mesure d'enseigner aux créateurs de contenus et aux éducateurs comment utiliser et interpréter les sources primaires. En travaillant avec des éducateurs, nous allons nous-mêmes créer du contenu d'apprentissage novateur, mais les sources primaires contenues dans la Toile des sources demeureront accessibles aux éducateurs et aux apprenants, et ceux-ci seront libres de les utiliser ou de les recibler comme bon leur semblera.

Au-delà de ces cinq éléments stratégiques, il reste au moins deux autres questions sur lesquelles Bibliothèque et Archives Canada doit se pencher si nous voulons augmenter réellement l'usage des sources primaires dans les salles de classe. Jusqu'à présent, les sources primaires étaient souvent présentées simplement comme des illustrations, dépourvues de descriptions détaillées, de contexte ou de citations. Sommes-nous capable d'assurer que les sources primaires soient accessibles aux étudiants et que la plus grande partie de leur valeur de témoignage soit intacte? Je crois que oui, mais pour ce faire, nous devons choisir soigneusement le contenu, présenter des points de vue différents et démontrer l'authenticité de la source par des descriptions et des citations contextuelles. Dans le cas des documents d'archives, je crois qu'il sera essentiel que nous exposions clairement la relation entre la pièce et le fonds, y compris le créateur. Une fois ce travail accompli, nous permettrions aux étudiants d'exercer leur

habiletés avancées de la pensée et nous favoriserions l'innovation en matière de pédagogie par le biais des sources primaires.

Et quel est ce deuxième problème auquel nous devons trouver une solution? Comment rendre les sources primaires véritablement accessibles aux utilisateurs qui ont peu d'expérience avec ce genre de ressources? Certaines réponses semblent bien évidentes. Chaque description d'une pièce devrait contenir la réponse aux questions suivantes : Qui l'a créée? Quand et où la pièce a-t-elle été créée? Quel est le sujet ou l'objet de la pièce? La description devrait donner l'étendue de l'information que la pièce contient. Les nouveaux utilisateurs ont aussi besoin d'information contextuelle pour pouvoir lire une source primaire et savoir à quelle période, à quelle série d'événements ou de faits importants du passé se rattache cette source. La façon dont nous écrivons jouera un rôle tout aussi important en matière d'accessibilité : nous devons adopter un style animé et direct. Est-ce que des démarches comme réussiront à permettre aux éducateurs et aux élèves de repérer des sources primaires pertinentes et de les utiliser efficacement? Cela reste à vérifier et à améliorer, en pratique.

Conclusion

Je vous ai présenté un programme ambitieux que Bibliothèque et Archives Canada a élaboré pour rendre des éléments-clés du patrimoine documentaire du Canada accessibles aux écoles. Notre institution aura des défis de taille à relever pour concrétiser le volet de son mandat qui touche l'apprentissage. Le programme que j'ai décrit exigera des négociations, de la collaboration et un investissement important de ressources. Puisqu'il s'agit d'un nouveau modèle, il faudra y incorporer un processus d'évaluation qui nous permettra de déterminer si nos propositions répondent aux besoins des éducateurs et des élèves, et s'ils réussissent à promouvoir l'innovation en matière de pédagogie.

Nous avons beaucoup de travail à abattre. Pourtant, il me suffit de me remémorer l'apprentissage spontané et enthousiaste qui s'est manifesté lors de notre consultation nationale lorsque les éducateurs ont été exposés aux sources primaires pour savoir que, si nous parvenons à rendre les collections de bibliothèques et d'archives accessibles aux écoles, nous récolterons un succès retentissant.